

MAULD'INFO



DECEMBRE 2001

N°38

Mot du Maire...

Chers amis,

Nous voici déjà arrivés presque en fin d'année, le temps passe si vite !

Les travaux de la Grand'Rue sont maintenant bien terminés, je crois que tout le monde est satisfait et pousse un ouf ! de soulagement, mais ça valait bien la peine de prendre notre mal en patience, nous avons eu la chance d'avoir une entreprise de très grande qualité et le résultat est là.

Notre petit village s'embellit peu à peu, certes il y a encore beaucoup à faire mais un peu à la fois selon nos moyens.

La toiture de l'école primaire va être refaite certainement aux vacances de février ou d'avril, la charpente de l'église sera aussi réfectionnée vu l'attribution des deux subventions.

Les entrées d'habitations Petite Rue, seront aussi bientôt au programme, le devis étant arrivé en Mairie. Je suis bien consciente que certains riverains ont attendu longtemps, mais il fallait bien grouper l'opération du fait qu'il y avait de nouvelles constructions en cours.

Pour la sécurité, suite à la demande des riverains de la Petite Rue, un courrier a été adressé à la D.D.E afin d'étudier les possibilités pour réduire la vitesse des véhicules venant de Saint Amand les Eaux vers la frontière.

Les habitants de la Rue de Chorette, ne sont pas oubliés, qu'ils se rassurent, une tranche de fossés va être couverte bientôt, nous attendons le feu vert de l'entreprise, hors vous le savez, nous sommes toujours dépendants de la commune de Lecelles, nous ne pouvons rien entreprendre sans eux, ce qui est tout à fait logique.

Vous voyez qu'il y a « du pain sur la planche ». Tout ce que je souhaite, avec mon équipe, c'est de satisfaire le plus grand nombre d'administrés, mais ce n'est pas toujours évident, croyez-moi nous oeuvrons à cet effet.

Pour nos jeunes, nous essayons, avec leur collaboration, de mettre des activités en place, afin de les occuper et leur permettre de se retrouver. Là aussi ce n'est pas facile de satisfaire tout le monde, mais avec de la bonne volonté nous y arriverons.

Je vais maintenant vous laisser à la lecture de notre bulletin d'informations en vous souhaitant à toutes et à tous une bonne fin d'année.

Le Maire
E. GUISLAIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 31 AOUT 2001

Présents : Mme GUISLAIN, Mr DHONDT, Mr BEAURY A. Mme VASTESAEGER, Mr LOHEZ, Mr BEAURY G., Mr VANDERPOTTE, Mr DUSART, Mr BEAUMONT, Mr DUEE.

Absents excusés : Mme SIMON – Mme DROISSART - Mme PATOIR – Mr MARTHE

Election des délégués aux élections sénatoriales :

Délégués titulaires : Mme GUISLAIN, Mr DHONDT et Mr BEAURY ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés élus délégués titulaires au 1er tour de scrutin.

Délégués suppléants : Mr LOHEZ, Mr BEAUMONT et Mr DUEE ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés élus délégués suppléants au 1er tour de scrutin.

Convention avec la foncière de l'habitat.

Madame le Maire donne lecture de la convention relative à la réalisation des travaux de viabilisation et au classement dans le domaine public communal des voiries et équipements communs de l'opération groupée.

Après discussion le Conseil donne son accord à la signature.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE 2001

Présents : Mme GUISLAIN, Mme SIMON C, Mr BEAUMONT, Mr DUEE, Mr BEAURY A, Mr MARTHE, Mme VASTESAEGER, Mme PATOIR, Mme DROISSART, Mr DHONDT, Mr DUSART.

Absents excusés : Mr VANDERPOTTE, Mr LOHEZ, Mr BEAURY G.

Plan Local d'Urbanisme :

Après discussion le Conseil a donné son accord pour demander la modification du P.L.U., suite aux courriers de plusieurs propriétaires.

Point sur les travaux :

L'adjoint aux travaux fait part de la fin des travaux de la Grand'Rue (route et trottoirs) De la rénovation de la toiture de l'école maternelle, la toiture de l'école primaire est également prévue si possible pendant les prochaines vacances scolaires.

La réfection de la charpente de l'église faisant l'objet d'une subvention du FAN (40 %) du montant du devis et d'une dotation globale d'équipement de 35 % du montant du devis (102 245 F. H.T.) le conseil donne son accord pour le montant restant à la charge de la commune.

Questions diverses :

Le Conseil accepte la demande de la Commune d'Emerchicourt qui souhaite son retrait du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique de l'Arrondissement de Valenciennes et son adhésion à la Communauté de Communes de l'Est du Douaisis pour la compétence distribution d'énergie électrique.

Madame le Maire fait part au Conseil du Courrier de la Trésorerie de Saint Amand concernant l'indemnité allouée à Madame le Receveur Principal qui s'élève à 2 321 F, Après discussion le Conseil donne son accord pour 50 % de l'indemnité soit 1 160.50 F.

Le Conseil émet un avis défavorable quant à l'attribution d'une subvention dont le montant s'élève à 11 182 F pour le fonctionnement de la Mission Locale.

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

II- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET	1 B

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses financières		Ressources propres externes	
10 Reversement de dotations	0.00 F	10 Dot. et fonds propres (sf.1068)	0.00 F
13 Remboursements de sub.	0.00 F	138 Subv. d'invest. non affectées	0.00 F
16 Rembt d'emprunts	0.00 F	27 Rembt de prêts	0.00 F
26 Acquisitions de participations	0.00 F	Ressources externes (autres que ressources propres)	
27 Prêts et Immob. fin.	0.00 F	- définitives	
Dépenses d'équipement		13 Subventions (sauf 138)	76 000.00 F
Total c/20, 21 et 23 (en opérations et hors opérations)	402 300.00 F	- non définitives	
020 dépenses Imprévues	0.00 F	16 Emprunts et dettes	0.00 F
45 Op. pour c/ de tiers (total)	0.00 F	45 Op. pour c/ de tiers (total)	0.00 F
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	402 300.00 F	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	76 000.00 F
V		VI	
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :			326 300.00 F
<i>(Dépenses réelles - Recettes réelles)</i>			

OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION (6)			
<i>Opérations patrimoniales</i>	VII	0.00 F	<i>Opérations patrimoniales</i>
			VIII
			0.00 F
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION (2)			
<i>Transfert entre section dont :</i>			0.00 F
139 Reprises sur subventions	0.00 F	<i>021 Vir. de la sect. de fonct. (3)</i>	
14, 15, 29, 39, 49, 59 Repr. sur prov.	0.00 F	<i>Transfert entre section dont :</i>	
19 Moins-values de cession	0.00 F	14, 15, 29, 39, 49, 59 Provisions	0.00 F
20, 21, 23 Travaux en régle	0.00 F	19 Plus-values de cession	0.00 F
		20, 21, 23, 26, 27 Sorties d'actif	0.00 F
481 Charges à répartir	0.00 F	28 Amortissement des Immob.	0.00 F
		45 Opérations pour cpte de tiers	0.00 F
		481 Charges à répartir	0.00 F
Autres (2)	0.00 F	Autres (2)	0.00 F
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION	0.00 F	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE SECTION A SECTION	0.00 F
IX		X	
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE :			0.00 F
<i>Solde des opérations d'ordre de section à section = X-IX (positif) ou IX-X (négatif)</i>			

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE B1=V+VII+IX	402 300.00 F	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE B2=VI+VIII+X	76 000.00 F
---	---------------------	--	--------------------

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser(4)	Résultat reporté(4)	CUMUL SECTION (5)
Dépenses (ou déficit)	B1 402 300.00 F	0.00 F	D001 247 933.00 F	650 233.00 F
Recettes (ou excédent)	B2 76 000.00 F	0.00 F	R001 0.00 F	76 000.00 F
Affectation			R1068 274 233.00 F	274 233.00 F

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET

1 A

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE

RECETTES DE L'EXERCICE

OPERATIONS REELLES

Gestion des services

011 Charges à caractère général	318 000.00 F	70 Produits des services du domaine	0.00 F
012 Charges de personnel et assimilé	94 000.00 F	73 Impôts et taxes	0.00 F
65 Charges de gestion courante	20 912.00 F	74 Dotations et participations	0.00 F
014 Atténuation de produits	0.00 F	75 Autres produits gestion courante	0.00 F
		013 Atténuation de charges	0.00 F
Total dépenses de gest. des serv.	432 912.00 F	Total recettes de gest. des serv.	0.00 F
66 Charges financières	0.00 F	76 Produits financiers	0.00 F
67 Charges exceptionnelles	0.00 F	77 Produits exceptionnels	0.00 F
022 Dépenses Imprévues	0.00 F	7911 Indemnités de sinistre	0.00 F
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	432 912.00 F	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	0.00 F

SOLDE DES OPERATIONS REELLES : EXCEDENT (=II-I).....

DEFICIT (=I-II).....

432 912.00 F

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION (2)

023 Viremt. à la sect. d'inv. (3)	300 000.00 F	Transferts entre sections, dont :	
Transferts entre sections, dont :		72 Travaux en régle	0.00 F
6741 Sub. ou dotat. en nature	0.00 F	776 Moins-values / cessions	0.00 F
675 Valeur des Immob. cédées	0.00 F	777 Subv. d'inv. transférées	0.00 F
676 Plus-values / cessions	0.00 F	78 Reprises sur provisions	0.00 F
68 Dot. aux amort. et prov.	0.00 F	79 (sf 7911) Transferts de charg.	0.00 F
Autres (2).....	0.00 F	Autres (2).....	0.00 F
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	300 000.00 F	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0.00 F

AUTOFINANCEMENT DEGAGE : POSITIF (=III-IV).....

300 000.00 F

NEGATIF (=IV-III).....

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE A1=I+III	732 912.00 F	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE A2=II+IV	0.00 F
--	---------------------	--	---------------

	Op. de l'exercice (col.1)	Restes à réaliser (col.2) (4)	Résultat reporté (col.3) (4)	CUMUL SECTION =col.1+2+3 (5)
Dépenses (ou déficit)	A1 732 912.00 F	0.00 F	D002 0.00 F	732 912.00 F
Recettes (ou excédent)	A2 0.00 F	0.00 F	R002 732 912.00 F	732 912.00 F

(2) Voir si la liste des opérations d'ordre de section à section dans l'instruction M14, Vol.1, Tome II, annexe n°7. Les dépenses d'ordre de fonctionnement sont égales aux recettes d'ordre d'investissement. Les recettes d'ordre de fonctionnement sont égales aux dépenses d'ordre d'investissement.

(3) dépense de fonctionnement 023=021 en recettes d'investissement.

(4) A n'inscrire que si le CA a été voté, selon délibération de l'assemblée. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recettes que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement. Voir instruction M14.

(5) = Opérations de l'exercice + reste à réaliser + resultat reporté

QUELQUES RAPPELS...

Pour une meilleure image de notre commune, il est souhaitable que les riverains entretiennent leurs trottoirs, les grilles de fil d'eau sur leur trottoir, même devant les habitations inoccupées.

En novembre si vous plantez des arbres, respectez les limites de plantation :

- Si l'arbre mesure plus de 2 m de haut il doit être planté à 2 m de la limite séparative

Madame le Maire rappelle également :

-le sentier de Maulde à Mortagne est interdit à tous les cycles, pour la sécurité des riverains.

-Les propriétaires d'animaux ne doivent pas laisser divaguer leurs chiens.

-La hauteur des haies séparatives de propriétés doit être respectée afin d'éviter toutes polémiques entre voisins.

- Les plantations doivent être réalisées à une distance réglementaire :

Arbres plantés à 0.50 m de la limite séparative si leur hauteur ne dépasse pas 2 m,

Arbres plantés à 2 m de la limite séparative si leur hauteur dépasse 2 m.

-Eviter le bruit à des heures tardives après 22 heures évitez de klaxonner.

Horaires de la Bibliothèque :

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte :

Le lundi et le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30

Le samedi de 14 h à 15 h

SI VOUS AVEZ PROCHAINEMENT BESOIN D'UN PASSEPORT.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE 1er DEMANDE

Passeport valable 10 ans.

- Carte d'identité ou acte de naissance
- 2 photos
- timbre fiscal 400 Frs
- Attestation de domicile (Facture E.D.F. ou Télécom)

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UN RENOUELEMENT

- L'ancien passeport
- 2 photos
- Timbres fiscal à 400 Frs
- Attestation de domicile
- Photocopie de la carte d'identité
- En cas de perte ou de vol joindre la déclaration de perte ou de vol

SI VOUS VOULEZ INSCRIRE UN ENFANT SUR LE PASSEPORT

- 2 photos
- Jugement de divorce en cas de divorce
- Livret de famille
- Remplir l'autorité parentale à l'intérieur du dossier

POUR UNE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE

- 2 photos
- Extrait de l'acte de naissance
- Remplir l'autorisation parentale pour les mineurs.
- En cas de perte ou de vol joindre la déclaration de perte ou vol.

LES FICHES INDIVIDUELLES ET LES FICHES FAMILIALES SONT SUPPRIMEES

Il vous suffit de produire une photocopie du livret de famille en remplacement de la fiche familiale ou de la photocopie de votre carte d'identité pour la fiche individuelle, de même la mention « **certifié conforme** » est aussi supprimée.

LA PORTE DU HAINAUT

Condition d'accès à la déchetterie :

Un badge d'accès vous sera nécessaire : les particuliers pourront le retirer gratuitement à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, Antenne Amandinoise, Z.A. du moulin blanc, Entrée n° 2, Saint Amand les Eaux : Tél : 0 800 775 537 (appel gratuit)
Cet accès est réservé aux véhicules dont le P.T.A.C. est inférieur à 3.5 tonnes.

Horaires d'ouverture de l'antenne

Du lundi au Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Heures d'ouverture de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 18 h 30

Mercredi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30

Samedi de 9 h 30 à 18 h 30

La déchetterie est fermée le Mardi et les jours fériés.

Nature des déchets admis :

Bois	Papier	Carton
Plastique	Ferrailles	Déchets végétaux
Gravats	Verre	Appareils ménagers
Meubles	Literie	

Déchets spéciaux :

Tôle fibro-ciment (quantité autorisée 2 tôles maxi par passage)

Huile de vidange

Pneus VL (Quantité autorisée 4 pneus maxi par passage)

Batteries

Piles

Les solvants, les vieilles peintures, les acides et bases pourront être apportés le 1^{er} mercredi de chaque mois.

Nature des déchets refusés :

Les médicaments

Les ordures ménagères

Les déchets hospitaliers

Les déchets spécifiques (explosifs, radioactifs,...)

Véhicules autorisés :

Les voitures particulières avec ou sans remorque

Les véhicules utilitaires d'un PTAC inférieur à 3.5 tonnes.

Quantités acceptées :

La quantité maximale de déchets est limitée à 1 m³ par jour.

Commerçants et artisans pour des quantités supérieures à 1 m³ adressez vous au centre de tri du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Le Patrimoine des Communes du Nord

Dans la collection « Le Patrimoine des Communes de France »

Dans votre mairie et au prix exceptionnel de 420 Frs jusqu'au
31 décembre 2001 !

« *Le Patrimoine des Communes du Nord* », recense pour la première fois, tous les éléments du patrimoine des 654 communes du département du Nord, à travers 1700 pages, 6500 notices et plus de 6500 photographies en couleurs.

Chaque commune du Nord recèle une grande richesse, parfois ignorée, trop souvent méconnue, qui est cependant son âme, témoigne de son histoire et constitue son identité :

Le Patrimoine. Qu'il se décline en architecture, sculpture, mobilier, objets d'art, patrimoine agricole, religieux, civil, militaire ou industriel, il constitue votre environnement quotidien que nous vous invitons à découvrir à travers

Le Patrimoine des Communes du Nord.

Réalisé en collaboration avec les municipalités, les sociétés historiques locales et les services des archives départementales et communales, ainsi que le concours de spécialistes du patrimoine et historiens d'art local, le « *Patrimoine des communes du Nord* » est un recueil encyclopédique, un ouvrage de référence, ou un beau livre à feuilleter pour le plaisir, qui vous guidera pour des promenades érudites ou d'agrément, et qui vous apportera la connaissance et le plaisir de la découverte.

Cet ouvrage peut être consulté en Mairie

CONSEIL D'ECOLE N°1
Le 26/10/2001

Première partie :

Intervention des délégués de classes :

- CP - CE1 : Concours écoles fleuries
 La sortie à la ferme
- CE2-CM : Le carnet de bonne conduite
 La collecte des bouchons se poursuit

Deuxième partie :

I - Projet d'école et règlement intérieur

Rappel des grands axes du projet d'école :

- Aménagement de la BCD
- Actualisation du règlement intérieur

II- Effectifs et structures pédagogique

Monsieur l'Inspecteur explique que l'inscription des enfants de deux ans se fait en zone prioritaire, ce qui n'est pas le cas à Maulde. Il ne peut rien assurer sur l'éventualité d'une création.

Notons qu'à l'heure actuelle, 12 petits première année sont en liste d'attente, que cela se reproduira l'an prochain pour 12 petits 2000 et que le permis de bâtir a été accordé pour les 12 maisons dont la construction devrait suivre.

La structure pédagogique actuelle est la suivante :

- Classe maternelle : 13 petits + 7 moyens + 12 grands
- Classe primaire 1 : 5 CP + 14 CE 1
- Classe primaire 2 : 6 CE 2 + 9 CM 1 + 7 CM2

Un décloisonnement va être mis en place à la rentrée des vacances de Toussaint entre la maternelle et les CP - CE1

Les maternelles grands iront deux heures par semaine dans la classe de Mme Hooghe où ils retrouveront leurs camarades de cycle 2. Ils feront des activités dans le domaine de la langue activités de lecture en BCD, de langage, discrimination auditive, attention.

III - Etude

Le mise en place de l'étude pose un problème d'effectif trop grand. La municipalité va étudier la situation et tâcher de trouver une solution pour pallier à ce problème.

IV - Sécurité - Hygiène

La toiture de l'école maternelle a été refaite cet été. Celle du côté primaire va être refaite durant les vacances de février ou Pâques.

Le changement de la porte du couloir (accès CP) va être prévu au budget 2002.

Mme Hooghe demande à ce que les lits des petits soient personnalisés et munis de draps et de taies.

Une grille va être aménagée entre la cour des primaires et l'accès à la maternelle pour éviter aux petits qui déposent un vélo de ressortir sur la rue.

V - Fonctionnement financier

La Municipalité a voté un budget 2001 de 28 000 F près de 350 F par élève.

La coopérative d'école est déclarée à l'OCCE. Cette coopérative a financé en 2000-2001

Le spectacle de marionnettes de Noël, l'achat de matériel de musique, l'achat des livres

Le préparation du spectacle de la kermesse.

AMICALE LAIQUE MIXTE DE MAULDE

Depuis le 16 octobre 2001, jour de l'assemblée générale de l'Amicale, un nouveau bureau a été élu. Pour la plupart, tous des parents d'élèves ...
La Présidente Nathalie Grabowski, le Vice-Président Laurent Baillon,
La secrétaire Marie-Thérèse Delquignies, la secrétaire Adjointe Sabrina Verdoncq, la Trésorière Christine Ledru, le Trésorier Adjoint Bruno Souchet
Et les commissaires aux comptes Mesdames Catherine Lecocq, Sabine Vanstraceelé et Martine Gonzalez remercient l'assistance et l'ancien comité pour le travail effectué depuis un bon nombre d'années. En collaboration avec le personnel enseignant, éducatif et les parents d'élèves de l'école Marcel Dhot, nous mettons au point le calendrier des futures fêtes scolaires.

Le 8 décembre Marché de Noël

Carnaval

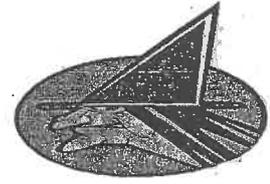
Fêtes de Pâques

Fête de l'école en juin 2002

Toutes aides et toutes bonnes volontés sont et seront toujours les bienvenues tout au long de l'année.

MAULD'JOIE

Le Comité a pris un nouveau départ avec quelques changements au bureau directeur, Mr Jacques Morlighem démissionnaire a remis ses fonctions à Mr André Beaury.
Un grand merci à Jacques pour son dévouement et les heures passées oh combien ! à toutes les manifestations annuelles : Il n'y a qu'à ? Merci Jacques.
La foire artisanale d'avril a connu son habituel succès. Les exposants ravis de l'accueil (même si l'on ne vend pas toujours selon ses souhaits).
Les travaux de réfection de la grand rue ont malheureusement perturbé le déroulement habituel de la ducasse de juin et septembre, course cycliste suivie d'un concert.
En juin l'école intercommunale de musique dirigée par Mr Ribeaucourt, toujours aussi performant. L'ensemble de clarinettes de Tournai fut très apprécié en septembre. Le samedi de ducasse de nombreux joueurs de pétanque se sont retrouvés avec la convivialité habituelle.
Petit retour en arrière, le 19 juillet Mauld'Joie en collaboration avec le centre aéré a organisé le traditionnel feu de camp. Si le temps était exécrable, l'ambiance n'en fut que plus chaleureuse.
Le 21 octobre dernier, Mr Ribeaucourt toujours fidèle au public mauldois, l'a enchanté durant la première partie de concert. La seconde partie fut animée par l'harmonie de Rosult ; un délice.
Que dire de l'ensemble de ces musiciens au final, on ne s'en lasserait pas.
Et si nous parlions cinéma ?
En juin à la salle des fêtes furent diffusés :
Kuzco, l'empereur mégalo Yamakasi,
En septembre : Jurassic Park III
En octobre : La planète des singes
En novembre : Moulin rouge
Le 20 décembre à 14 heures sera diffusé « Le Château des singes », séance gratuite pour les enfants de l'école, suivra le goûter de Noël et la distribution de friandises.
A 20 h : Les cinéphiles apprécieront « Le Vélo » de Ghislain Lambert.
Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.



Les petits et *grands* monstres d'halloween
sont allés se rendormir après
avoir assouvi leur gourmandise .

Ils remercient les nombreux
maudois et maudoises d'avoir si
gentiment ouvert leurs portes
mais ils les remercient surtout
pour leur générosité .

Nous serons tranquilles pour un an, *au moins !!!!!*

Alors à L'année prochaine....



**Amitié
Rencontres
Loisirs**

Mauldoises, Mauldois,

Vous avez cinquante cinq ans ou plus ... peut-être en retraite.

Venez nous rejoindre au rendez-vous du mardi à la salle des fêtes de Maulde pour une partie de cartes (belote ou manille) ou encore au Scrabble.

Nous sommes actuellement cinquante sept à adhérer au club A.R.L. avec une participation moyenne de trente cinq à quarante à fréquenter assidûment nos rendez-vous de la semaine. Pourquoi pas vous ?

Vous avez l'âge de votre état civil, mais dans votre tête ... j'espère un peu plus jeune, alors profitez au maximum de la vie.

C'est dans une bonne ambiance que nous nous réunissons chaque semaine ou que nous organisons des sorties (repas dansant – spectacle de théâtre – visite d'une région – repas gastronomique).

Rien n'est obligatoire, chacun choisit comme bon lui semble sa sortie ou sa fréquentation au « rendez-vous du mardi »

Le dernier mardi du mois, nous fêtons les anniversaires (tartes et une tournée sur le compte du club).

Combien ça coûte : la cotisation annuelle en 2001 était de 60,00 frs par personne

Le club organise chaque année trois repas ici à la salle des fêtes de Maulde.

En 2001 nous sommes allés à Compiègne et sa région (sortie d'une journée avec déjeuner dans un beau restaurant en forêt).

En octobre, nous avons assisté à un magnifique spectacle au théâtre de Douai

En 2002, le club de Maulde fêtera ses 15 ans d'existence.

Alors, il faut vous faire inscrire rapidement (c'est celui qui n'est pas au club qui est ridicule)

A Bientôt

Le 30 juillet dernier, les ENF basés à Maulde ont clôturé leur Grand Camp annuel et sont rentrés dans le Nord.

Les scouts sont revenus d'Alsace enchantés !

C'est en Alsace, cette année, que les Eclaireurs Neutres de France ont planté la tente, dans la région boisée de Hagenau. Les plus jeunes d'entre eux, les louveteaux (âgés de 8 à 12 ans), y ont séjourné 15 jours, tandis que leurs aînés, les éclaireurs (âgés de 12 à 16 ans), y sont restés 3 semaines.

Les multiples activités proposées là-bas ne leur ont pourtant pas laissé le loisir de compter les jours : ils ont réalisé leurs installations de camp, se sont mesurés les uns aux autres (olympiades, concours cuisine, parcours sportif...), ont exploré la région en VTT, à pied, à cheval, se sont baignés, ont visité château, ville et parc naturel, se sont risqués à d'exceptionnelles activités nautiques (rafting et hydro-speed pour les plus vieux) et, bien sûr, ont participé à de nombreux grands jeux en forêt et veillées autour du feu...

Un Grand Camp scout est aussi l'occasion d'apprendre à mieux se connaître et la vie en camp tisse d'étroits liens amicaux, ainsi, cet été encore, les ENF de Beuvrages ont été de l'aventure et les échanges inter groupe ont été enrichissants pour chacun des participants. L'ambiance chaleureuse qui se dégageait du groupe laisse présager d'autres rencontres formidables...

Des éclaireurs, ravis de leur séjour, ont avoué à leurs parents leur regret d'être rentrés si tôt : une semaine supplémentaire n'aurait pas été de trop !

Qu'ils ne s'impatientent donc pas : la rentrée approche et les chefs leur concoctent un nouveau programme d'activité. Celui-ci a été d'ailleurs diffusé lors de la réunion d'information qui a eu lieu le samedi 8 septembre 2001, à 16h00, à la mairie de Lecelles. Chacun a pu venir, ce jour-là, découvrir les souvenirs et photos du camp. Les projets de l'année à venir seront présentés, notamment le prochain Grand Camp d'été prévu en Angleterre.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la cheftaine de groupe :
Magalie DAVAINÉ au 06 / 83 / 56 / 34 / 68**



RAICES LATINAS

Club de danses latines

INSCRIPTIONS

Tous les mercredis à 10 h

Salle des Fêtes à MAULDE

Tous Niveaux

Enfants à partir de 6 ans

Cotisation Annuelle de 150 fr

Professeur: Carolina Torrejon-Rabat

Renseignements:tel 0674322281



RESULTAT CONCOURS DES MAISONS FLEURIES COMMUNE DE MAULDE ANNEE 2001

COMMERCES

- 1^{er} Mr BRIDOUX Francis
2^{ème} Mme DUJARDIN Jeannine

FERMES FLEURIES

- 1^{er} Melle HOURDEAU Clotilde
2^{ème} Mme BEAUMONT Micheline

MAISONS AVEC JARDINETS FLEURIS

- 1^{er} Mr MARTHE Didier
2^{ème} Mr DHONDT Michel
3^{ème} Mr HOURDEAU Jean-François
4^{ème} Mme DUCHATEAU Jacqueline
5^{ème}
au 17^{ème} Mr BEAUMONT Jean-Luc
Mr BEAURY andré
Mme BLAIRON Eliane
Mr BONAERT Christian
Mr BOONE Dominique
Mr BOUCHEZ Daniel
Mr CABUSAT André
Mme DEBAYE Jeanine
Mme FLAMENT Denise
Mr LABAT Jean-Marie
Mme LECOCQ Catherine
Mme MACREZ Marjorie
Mme MARTHE Gertrud

MAISONS AVEC FACADES FLEURIES

- 1^{er} Mme VINCENT Bérangère
2^{ème} Mr DUEE Didier
3^{ème} Mme DUCHATEAU Véronique
et Mme BERGNO Fabienne
4^{ème} Mme CAMBERLIN Maria
5^{ème}
au 8^{ème} Mr BLAIRON Bruno
Mr DEMAN Patrick
Mr JESUPRET Michel
Melle LAUG Catherine

MAISONS SITUEES DANS UN CADRE VERDOYANT

- 1^{er} Mme SKALNICK Pascale
2^{ème} Mr GRIFFA Alain
3^{ème} Mr KRAS Henrick
4^{ème} Mr LESAGE Pierre
5^{ème}
au 7^{ème} Mr LEDRU
Mr OLIVIER Robert
Mme SIMON Yvette

Le Médiateur de la République

LE DELEGUE DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Le Délégué du Médiateur de la République est à la disposition des personnes pour les aider à résoudre les litiges qu'elles rencontrent avec l'administration de l'Etat, les Collectivités Publiques Territoriales, les Etablissements Publics ou sociaux et tout autre organisme investi d'une mission de service public.

Recherchant une résolution amiable, il essaie ainsi de répondre aux besoins immédiats des populations.

⇒ Pour saisir le délégué, il faut avoir effectué les démarches préalables auprès du service concerné. Le recours au délégué est gratuit. Lorsque le délégué n'a pas la possibilité de régler le problème, il aide le réclamant à constituer son dossier pour le transmettre à la Médiation, par l'intermédiaire d'un parlementaire de son choix.

⇒ Le Délégué n'intervient pas :

- dans un litige entre personnes privées,
- dans un différend entre un agent public en activité et l'administration que l'emploie,
- dans une procédure engagée devant un tribunal,
- pour remettre en cause le bien fondé d'une décision de justice.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Monsieur Marc DUFRESNE
Délégué du Médiateur de la République

Permanence en Sous-Préfecture
18, rue Capron
59322 VALENCIENNES CEDEX

☎ 03.27.14.59.37

Le Lundi de 14 heures à 16 heures 30 sur rendez-vous
et le Vendredi de 14 heures à 16 heures 30.



Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.

Nos Conseillers Retraite vous reçoivent, près de chez vous, dans plus de 500 points d'accueil.

Ils vous conseillent de régulariser votre carrière de cotisant au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune, ou dans une commune proche, vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite principalement sur rendez-vous :

- à MORTAGNE DU NORD MAIRIE 59158 MORTAGNE DU NORD

Pour prendre rendez-vous, contactez :

Votre Conseiller Retraite : Martine DELANOY
Téléphone : 06 08 97 89 31

CITR SECLIN
2 RUE DE L ABBE BONPAIN
59113 SECLIN
Téléphone : 03 20 62 90 70

Renseigner ...

Aider ...

Accompagner ...



**le Réseau
Gériatologique
Amandinois**

ont une permanence :

**TOUS LES MARDIS DE 14 HEURES
à 16 HEURES**

**à 877, Route de Roubaix
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX**

tel. 03 27 48 35 41

**vous avez vu ce ou aus
vous êtes dépendants**



Vous pouvez bénéficier de la :

- prestation spécifique dépendance,
- carte d'invalidité (Cotorep),
- et autres aides ...

contactez-nous



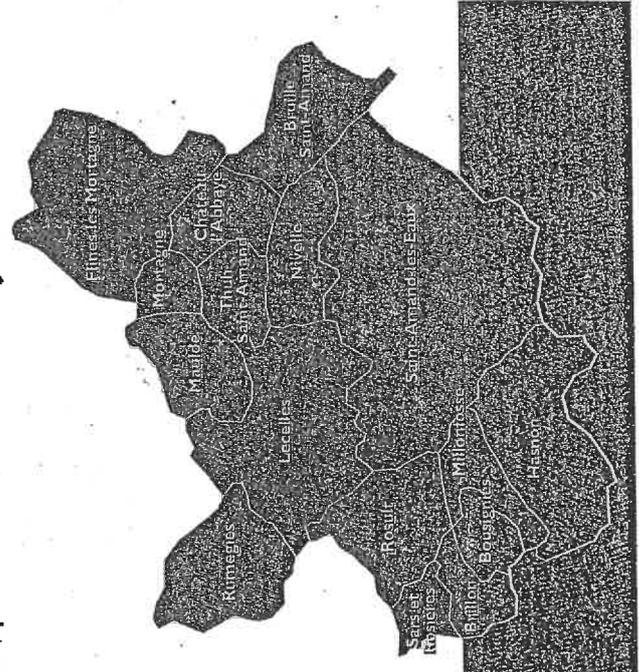
**Réseau
Gériatologique
Amandinois**

**877, Route de Roubaix
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 03 27 48 35 41**

**Réseau
Gériatologique
Amandinois**
(Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901)



L'organisation en Réseau Gériatologique vise à proposer aux personnes âgées de l'Amandinois un dispositif d'accueil et de soutien harmonieux leur permettant de se construire un environnement adapté à leur situation et leurs besoins.



MAIRIE COMMUNICATION ST-AMAND

Vous CHERCHIEZ

De l'aide à domicile

Un hébergement

Un service social

• Aide-Ménagère

- CCAS de St-Amand 03 27 22 24 52
- Scarpe Escout - Mortagne 03 27 26 73 25
- SAPAD de Sin-le-Noble 03 27 87 56 63
- Service d'Aubry-du-Hainaut 03 27 41 50 72

• Garde à Domicile

- Scarpe Escout - Mortagne 03 27 26 73 25
- AVAD Valenciennes 03 27 32 28 28
- Hygiène Bien Être et Santé Raisines 03 27 25 40 38
- SAPAD de Sin-le-Noble 03 27 87 56 63

• Soins à Domicile

- SSIAD Béthanie 03 27 48 15 30

• D'autres Services peuvent être mis à votre disposition

- Emplois familiaux
- Télé alarme
- Portage des repas
- Transport
- Matériel médical
- Amélioration de l'habitat (PACT)

• Maisons de Retraite

- Rattachées à l'Hôpital de Saint-Armand
- > Résidence d'Estreélles 43, Place du 11 Novembre 59230 St-Amand-les-Eaux 03 27 22 96 49

> Résidence du Bruille

- 42, Rue du Bruille 59230 St-Amand-les-Eaux 03 27 22 96 49

> Résidence Dewez

- Mortagne-du-Nord 03 27 26 82 52

- Résidence Du Parc

- 135, Rue Albert Lambert 59230 St-Amand-les-Eaux 03 27 48 13 14

- Maison de Retraite "Béthanie"

- 877, Route de Roubaix 59230 St-Amand-les-Eaux 03 27 48 08 33

- Maison de Retraite "Les Hortensias"

- Flines-lez-Mortagne 03 27 26 84 49

• Accueil Familial

- > AVAD 03 27 32 28 28

• Service Social

CRAM

03 27 46 94 94

• Service Social

MSA

03 27 40 24 21

• Service Social Société de Secours Minière

03 27 41 40 42

• Service Social

SNCF

03 27 48 57 56

• Service Social

Police

03 27 28 28 28

• Service Social Gendarmerie

03 27 22 55 00

• Service Social

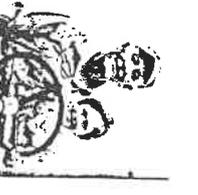
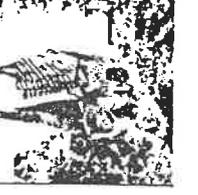
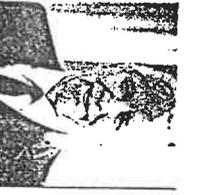
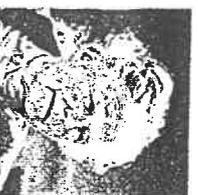
EDF

03 27 23 20 16

• Service Social

Douanes

03 20 62 88 82



RESPECTER

L'AFFICHAGE

ET

LES PLANTATIONS

**C'EST
DU SAVOIR
VIVRE!!!**